

Le chef d'établissement,

Verneuil sur Seine,  
 Le 26 novembre 2025.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les tarifs applicables pour la rentrée scolaire du 1<sup>er</sup> septembre 2026 au 31 août 2027, concernant le lycée américain de Notre Dame « Les Oiseaux » - NDIHS.

#### Frais annuels

Frais de scolarité et d'hébergement (si applicable)	Grade 10	Grade 11	Grade 12
Elève demi-pensionnaire externe	21 020 €	21 320 €	21 620 €
Elève pensionnaire interne (du lundi au vendredi) *	27 520 €	27 820 €	28 120 €

#### Frais semestriels

Frais de scolarité et d'hébergement (si applicable)	Grade 10	Grade 11	Grade 12
Elève demi-pensionnaire externe	11 540 €	11 840 €	12 140 €
Elève pensionnaire interne (du lundi au vendredi) *	14 890 €	15 190 €	15 490 €

Internat Hebdomadaire (5 jours, Pension Complète) : Comprend le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter et le dîner les jours de semaine (sauf le vendredi soir).

Les dortoirs sont fermés pendant les vacances scolaires.

#### Inclus dans les Frais

- Frais de scolarité, location de manuels scolaires.
- Déjeuners scolaires les jours de semaine.
- Assurance scolaire collective de l'établissement.



#### Non Inclus dans les Frais – Contribution obligatoire

- Frais scolaires divers (920 € par an ; 460€ par semestre) : tests standardisés, frais de laboratoire et d'informatique.
- Location d'IPAD (obligatoire 150€/semestre).
- Frais relatifs aux voyages scolaires

#### Non inclus dans les frais

- Examens AP le cas échéant

#### Conditions de Paiement

- Un **acompte de 2 000 EUR** est dû immédiatement après l'admission.
- Le solde restant dû est à régler mensuellement à partir du 15 septembre de l'année en cours.  
**Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.**

Les nouvelles familles souhaitant opter pour le paiement par prélèvement doivent impérativement joindre au dossier d'inscription l'autorisation de prélèvement, dûment complétée et accompagnée d'un relevé d'identité bancaire. Pour les familles ayant déjà un compte dans notre établissement, le mode de règlement appliqué l'année précédente est reconduit. Pour modifier votre choix, vous devez en faire la demande écrite au service comptabilité avant le 1er septembre. Le prélèvement bancaire est le mode de règlement privilégié par l'établissement.

Le mandat de prélèvement SEPA est téléchargeable sur le site de l'Etablissement [www.ndoverneuil.com](http://www.ndoverneuil.com).

Toute modification de coordonnées bancaires en cours d'année devra être signalée à nos services avant le 20 du mois. La modification ne sera applicable qu'à compter du mois suivant. En cas de rejet répété des prélèvements, ce mode de règlement sera annulé.

Les règlements par chèque (ou autres) se feront de façon trimestrielle ou semestrielle sans attendre aucune relance, selon l'échéancier figurant au bas de la facture annuelle.

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées. En outre, en cas d'impayés, l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

Les frais bancaires sur les rejets de chèque seront facturés aux familles concernées.

L'ensemble de ces informations doit permettre à chaque famille de déterminer le budget annuel ou semestriel concernant la scolarité de ses enfants à Notre-Dame « Les Oiseaux » de Verneuil.

Guillaume LESAGE  
Chef d'établissement coordonnateur

**ASSOCIATION NOTRE-DAME DE VERNEUIL**

"Les Oiseaux"

**106, Grande Rue - 78480 VERNEUIL SUR SEINE**

106, Grande Rue – 78480 VERNEUIL SUR SEINE